

**61%** DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT  
INTERVIENNENT RÉGULIÈREMENT SUR DES  
CHANTIERS DE RESTAURATION DE BÂTI  
ANCIEN.

VOUS AUSSI ?  
ALORS DÉMARQUEZ-VOUS !

**ANTICA  
NOVA**

LES ARTISANS DU PATRIMOINE  
EN NOUVELLE AQUITAINE



Dans le cadre de l'action  
« Réhabilitation respectueuse  
du patrimoine local bâti ancien  
en Nouvelle-Aquitaine » soutenue  
financièrement par l'Etat et  
la Région Nouvelle-Aquitaine



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



PREFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

## PRÉSENTATION

### Soutenue par l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine, la CAPEB a créé ANTICANOVA.

ANTICANOVA valorise une restauration responsable du Patrimoine bâti intégrant les spécificités locales, les règles d'urbanisme et les matériaux durables.

Gage de confiance pour votre clientèle, cette marque est également reconnue par les institutions locales œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine bâti.

Thierry RAVON,  
Président CAPEB Nouvelle-Aquitaine



#### Etre titulaire de la marque collective ANTICANOVA c'est :

- Faire reconnaître ses compétences techniques dans le domaine du patrimoine.
- Améliorer sa visibilité et sa notoriété sur le marché du patrimoine local.
- Mieux vendre son savoir-faire et obtenir de nouveaux marchés.
- Bénéficier d'un référencement sur le site de ANTICANOVA

#### Une marque créée par CAPEB Nouvelle-Aquitaine :



# L'adhésion à ANTICANOVA est totalement GRATUITE

VOUS AVEZ DÉJÀ UNE QUALIFICATION DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE  
(TYPE CIP PATRIMOINE OU ÉQUIVALENT...) :

Il vous suffit de soumettre votre candidature auprès de votre CAPEB DEPARTEMENTALE avec les pièces suivantes :

- Certificat d'Identification Professionnelle (OU de qualification équivalente en cours de validité et d'un dossier simplifié),
- Charte de bonnes pratiques de ANTICANoVA signée,
- Preuve d'inscription au répertoire des métiers en Nouvelle-Aquitaine.

Une commission composée d'acteurs locaux du patrimoine examinera votre demande..

## VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE QUALIFICATION DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE ?

Vous pouvez solliciter la reconnaissance de vos compétences au travers du **Certificat d'Identification Professionnelle mention patrimoine (CIP Patrimoine)** auprès de votre CAPEB départementale.



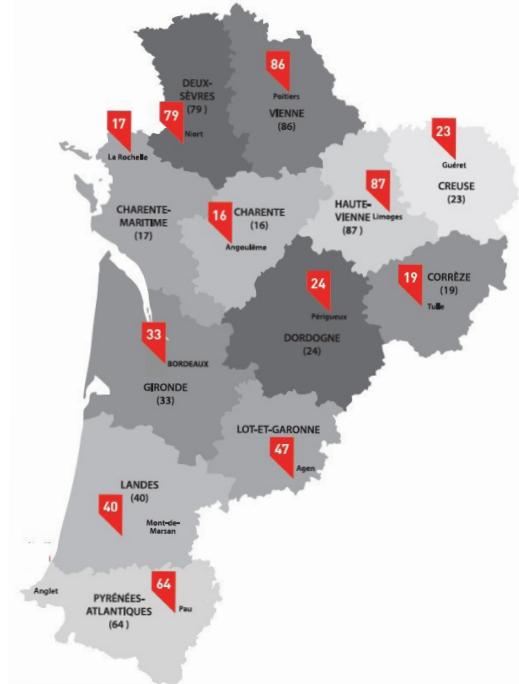
## Comment obtenir le CIP patrimoine ?

L'obtention du CIP Patrimoine est conditionnée par :

1. **le suivi d'une formation de 3 jours :**
2. **le dépôt d'un dossier qui intégrera :**
  - au moins 2 références de chantier de moins 4 ans sur chacune des spécialités que vous souhaitez faire référencer,
  - les photos des chantiers présentés,
  - les avis des maîtres d'œuvre le cas échéant,
  - les informations sur les compétences de l'entreprise,
  - les assurances RC PRO et décennales en cours de validité,
  - une attestation de sinistralité.

Une commission composée de professionnels et de partenaires locaux (collectivités, acteurs du patrimoine...) étudiera le dossier de votre entreprise.

**Pour connaître le tarif du CIP Patrimoine :**  
contacter la CAPEB de votre département



### 16 - CAPEB Charente

[contact@capeb16.fr](mailto:contact@capeb16.fr)

05 45 95 00 91

### 17 - CAPEB Charente-Maritime

[capeb@capeb-charente-maritime.fr](mailto:capeb@capeb-charente-maritime.fr)

05 46 50 01 10

### 19 - CAPEB Corrèze

[capeb19@wanado.fr](mailto:capeb19@wanado.fr)

05 55 26 59 91

### 23 - CAPEB Creuse

[secretariat@capeb23.fr](mailto:secretariat@capeb23.fr)

05 55 51 18 58

### 24 - CAPEB Dordogne

[accueil@capeb24.fr](mailto:accueil@capeb24.fr)

05 53 06 80 80

### 33 - CAPEB Gironde

[capeb33@wanadoo.fr](mailto:capeb33@wanadoo.fr)

05 56 11 70 70

### 40 - CAPEB Landes

[contact@capeb-landes.fr](mailto:contact@capeb-landes.fr)

05 58 75 60 99

### 47 - CAPEB Lot et Garonne

[accueil@capeb47.fr](mailto:accueil@capeb47.fr)

05 53 98 00 35

### 64 - CAPEB Adour-Pyrénées :

Anglet : 05 59 63 23 81

[capeb.paysbasque@capeb64.fr](mailto:capeb.paysbasque@capeb64.fr)

Lescar : 05 59 81 28 60

[capeb.lescar@capeb64.fr](mailto:capeb.lescar@capeb64.fr)

### 79 - CAPEB Deux-Sèvres

[contact@capeb79.fr](mailto:contact@capeb79.fr)

05 49 24 31 59

### 86 - CAPEB Vienne

[contact@capeb86.fr](mailto:contact@capeb86.fr)

05 49 61 00 99

### 87 - CAPEB Haute-Vienne

[secretariat@capeb87.fr](mailto:secretariat@capeb87.fr)

05 55 77 92 00